Tunis Re
...your risk is our business

Tunis Re Newsletter

N°45

Deuxième Trimestre 2023

Workshop RSE de Tunis Re organisé le 31 mai 2023

EDITORIAL

La RSE, ou la Responsabilité Sociale des Entreprises, désigne l'engagement volontaire des entreprises à intégrer les enjeux sociaux, environnementaux et économiques dans leurs stratégies et leurs activités quotidiennes. L'importance de la RSE dans le secteur des assurances peut être considérée sous différents angles.

En effet, une approche RSE pousse les entreprises à assumer leurs responsabilités envers la société en contribuant positivement à respecter l'environnement, en améliorant les conditions d'inclusion et de diversité au travail et en soutenant diverses initiatives sociales.

En intégrant la RSE dans leurs stratégies, les sociétés d'assurances seront incitées à prendre en compte les risques sociaux et environnementaux depuis leurs processus de souscription et de tarification des contrats jusqu'à leurs politiques d'investissement.

Une telle démarche encouragerait certes les comportements responsables et réduirait par conséquent les risques liés à l'environnement : la promotion de l'utilisation de véhicules moins polluants en est un exemple. L'investissement responsable notamment dans des projets durables et écologiques, en est un autre.

La gestion des risques et des crises fait aussi partie intégrante d'une démarche RSE : une approche proactive de la RSE aide les entreprises à identifier et à gérer les risques potentiels liés à leurs activités, notamment par la promotion de la sécurité et de la prévention. Les compagnies d'assurance peuvent contribuer à la prévention des risques en proposant des programmes de sensibilisation, de formation et de prévention à leurs clients.

Une stratégie de RSE solide peut, ainsi, améliorer la réputation de l'entreprise bénéficiant ainsi d'un avantage concurrentiel qui contribue à attirer les talents et à renforcer les relations avec les partenaires soucieux des enjeux sociaux et environnementaux.

En résumé, la RSE joue un rôle crucial dans la création de valeurs durables pour l'entreprise et la société dans son ensemble. Elle permet d'allier performance économique et impact social et environnemental positif, ce qui devient inévitable pour relever les défis du monde moderne.

Lamia Ben Mahmoud

IMPACT DE LA GUERRE RUSSIE-UKRAINE SUR LE SECTEUR DES ASSURANCES

Par Imen Ben Moussa

La guerre Russo-ukrainienne qui s'est déclenchée au début de l'année 2022 a assombri les perspectives de reprise après la pandémie Covid-19. Cette guerre militaire a affecté plusieurs secteurs et spécialement le secteur des assurances qui subit actuellement des incidences majeures sur plusieurs branches d'activité à l'instar de l'Aviation, le transport maritime, les Cyber-risques, l'assurance-crédit et l'assurance dommage.

1. Impact de la guerre sur l'assurance Aviation

Répercussions sur le secteur aérien

Les années 2019, 2020 & 2021 était difficiles pour le secteur de l'aviation. En effet, elles ont été marquées par l'interdiction de vol du Boeing 737 Max suite aux accidents d'Ethiopian Airlines et de Lion Air, la crise sanitaire du Covid-19 et la hausse du prix du kérosène. Les défis n'ont pas manqué et ont été rejoints par la guerre Russie-Ukraine qui s'est déclenchée en Février 2022 et ayant pour effets :

- **Perturbation du trafic aérien** suite à la fermeture de nombreux aéroports proches des zones de conflit.
- **L'interdiction de vols des compagnies russes** par plusieurs pays occidentaux.
- Interdiction à Airbus et Boeing de vendre des **pièces détachées** à la Russie et d'assurer la **maintenance** des appareils qui composent les flottes russes.

> ***«Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui le regardent sans rien faire.»***
>
> *Albert Einstein*

L'immobilisation des avions russes opérant en Afrique pour les **Nations unies**

Environ 500 avions appartenant aux sociétés de locations étrangères pour une valeur de 13 milliards de dollar ont été **confisqués** par la Russie. En effet, les autorités ont rapidement fait main basse sur les aéronefs concernés par un décret et les a attribués une nouvelle immatriculation russe.

Demandes d'indemnisation élevées

Suite à la confiscation des avions, les assureurs se trouvent ainsi face à des demandes d'indemnisation élevées de la part des loueurs d'avions. A titre d'exemple, le loueur AerCap a engagé une procédure juridique à la Haute Cour de Londres pour réclamer à ses assureurs, notamment AIG et Lloyd's, 3,48 milliards de dollars d'indemnisations en raison de l'impossibilité de récupérer 116 avions et 23 moteurs de rechange saisis par la Russie.

En octobre 2022, Dubai Aerospace Enterprise (DAE), une société de location d'avions, a engagé une procédure judiciaire à Londres contre 11 assureurs et a réclamé 875 millions USD d'indemnisations pour ses 19 avions confisqués par la Russie .

Interdiction d'accès au marché de Londres

La Grande-Bretagne a interdit aux entreprises russes l'accès au marché de l'assurance aéronautique et spatiale de Londres, le plus grand centre mondial d'assurance commerciale et spécialisée.

Durcissement des conditions d'assurance

Les polices d'assurances « Risques de guerre » qui ont été renouvelés après le déclenchement de la guerre, ont connu une **hausse des primes** qui avoisine les 150% et **une baisse de l'agrégat général** lié à la confiscation. On prévoit aussi pour les années à venir une **hausse des primes** pour les autres couvertures du fait du ralentissement du transport aérien, la perte de certains marchés et la diminution du nombre de passagers transportés.

2. Impact de la guerre sur l'assurance maritime

La « flotte fantôme » russe : une nouvelle menace dans le transport maritime

Pour contourner les sanctions internationales visant son pétrole, la Russie a misé sur les « flottes de l'ombre » composées de navires vieillissants et mal entretenus, naviguant sous pavillon de complaisance. Ces navires devraient théoriquement être bientôt démontés mais sont rachetés pour reprendre la mer sans avoir pris d'assurance auprès de sociétés dépendant d'un État du G7. Ils peuvent aussi éteindre leur transpondeur, qui transmet en temps réel leur position, afin de ne pas être repérés en mer. Selon les estimations, cette flotte pourrait compter jusqu'à 600 navires. Son augmentation pourrait ainsi provoquer un incident majeur et causer des pertes humaines et des dommages environnementaux non assurés.

Coût et disponibilité des carburants marins

La hausse des prix et la baisse de disponibilité des carburants marins pourrait pousser les armateurs à utiliser des carburants alternatifs de qualité inférieure ce qui causerait des bris de machines.

Saturation des ports

La hausse de la consommation, les restrictions sanitaires en Chine et l'invasion de l'Ukraine ont entrainé la saturation inédite des ports. Cette situation exerce une pression supplémentaire sur les équipages, les dockers et les installations augmentant ainsi les risques d'accidents.

Crise des équipages

La guerre en Ukraine a également eu des conséquences sur la main-d'œuvre du secteur maritime qui, connaissait déjà des pénuries. En effet, on a interdit la libre circulation des marins russes et ukrainiens qui représentent 14,5 % de la main-d'œuvre mondiale du shipping. La demande d'équipages étant donc élevée face un boom du transport maritime. De telles conditions favorisent l'erreur humaine qui, selon l'analyse d'Allianz, serait impliquée dans 75 % des incidents maritimes.

Retrait de certains assureurs et l'application de surprimes élevées

A la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, certains assureurs ont préféré se retirer du marché russe à l'instar des courtiers Marsh et Aon. D'autres acteurs ont poursuivi leurs activités en proposant de couvrir des expéditions en mer Noire et en mer d'Azov à des surprimes élevées. En effet, ces eaux ont été ajoutées à la liste des zones à risque par le Joint War Comittee (JWC) du Lloyd's et de l'IUA (International Underwriting Association of London) au même niveau que le Mali, la Syrie ou le Nigéria.

P&I Clubs réduisent leur exposition au risque de guerre en Ukraine

Les P&I Clubs, association d'assureurs maritimes qui couvre 90% de la flotte mondiale, a annulé la couverture des risques de guerre en Russie, en Ukraine et en Biélorussie à partir du mois de janvier 2023. La mesure concerne la responsabilité civile des affréteurs de cargos et autres tankers ainsi que des armateurs des petits navires.

3. Impact de la guerre sur l'assurance des risques Cyber

La guerre qui a démarré entre la Russie et l'Ukraine restera dans les mémoires comme le premier conflit hybride. Hybride, car se déroulant autant sur le terrain que dans l'espace numérique. **«Le cyberespace est un nouveau terrain de conflit».**

Les cyberattaquants, l'autre armée de la Russie contre l'Ukraine

Le chef du département de la cybersécurité de l'Ukraine a annoncé que le nombre d'attaques est trois fois plus élevé en 2022 qu'il ne l'était en 2021 où 4.500 cyber-attaques russes ont été recensées par l'Ukraine . Ces attaques répétées visent en particulier le secteur de l'énergie, la logistique, les installations militaires ainsi que les bases de données gouvernementales et les ressources d'information.

Avant même son offensive militaire, la Russie avait lancé une vaste opération de cyber espionnage, afin de préparer des attaques et recenser toute la population ukrainienne, selon le groupe américain de cybersécurité Mandiant.

Cette guerre cybernétique s'est étendue après sur l'Europe entière. En effet, les pays membres de l'Union européenne ont vu le nombre d'incidents liés au conflit augmenter de façon spectaculaire sur les 6 derniers mois, passant de 9,8% à 46,5% des attaques mondiales .

De son côté, le collectif Anonymous a annoncé qu'il est officiellement en guerre contre le gouvernement russe. Il affirme avoir lancé plusieurs attaques contre les sites internet gouvernementaux et la chaîne de télévision « Russia Today », il affirme avoir piraté plus de 2500 sites russes et biélorusses au total.

Augmentation des risques Cyber pour le secteur maritime

L'assureur allemand Allianz a souligné l'augmentation des risques Cyber pour le secteur maritime après la guerre. En effet, le brouillage de GPS à distance, l'usurpation du système d'identification automatique et les interférences électroniques représentent des risques croissants auxquels les assurés devraient faire face.

Impact de la guerre sur l'assurance des risques Cyber

Face à l'augmentation des risques Cyber après la guerre, les assureurs ont augmenté les primes, relevé les franchises et limité les conditions d'accès à la cyber assurance jusqu'à même avoir exclu les évènements cyber d'origine russe ou ukrainienne de leurs contrats.

4. Impact de la guerre sur l'assurance-crédit

L'assurance-crédit permet de se prémunir contre le risque de défaut de paiement. En clair, elle protège contre les pertes de bénéfices dues à un cas de force majeure, les défauts d'exécution de lettres de crédit, les pertes de bénéfices et les coûts des pénalités associées.

La crise en Ukraine qui impacte lourdement l'économie mondiale, secoue aussi le secteur de l'assurance-crédit. En première ligne, les entreprises réalisant des opérations d'export. Elles sont directement touchées par la situation géopolitique ainsi que par les nombreuses sanctions prises à l'égard de la Russie par la plupart des pays occidentaux.

Exclusion contractuelle du risque de guerre

Le risque de guerre est classé dans la catégorie des risques politiques dont la couverture peut être accordée en complément d'une assurance-crédit. Cependant, les compagnies ne couvrent pas ce risque de la même manière et il existe des exceptions et des spécificités selon les zones géographiques concernées ou la nature du conflit. Dans ce cas, toute nouvelle livraison doit désormais faire l'objet, au cas par cas, d'un accord écrit de la part des assureurs, sous réserve que les entreprises arrivent à démontrer leur capacité à réaliser leurs transactions : elles doivent pouvoir assurer les livraisons d'un point de vue logistique et prouver le maintien des canaux de paiement pour le règlement de la marchandise.

Les sanctions internationales sur la Russie suite à l'invasion de l'Ukraine excluent également toute couverture relative à une opération d'export à une entreprise russe réalisée à posteriori. De ce fait, les compagnies d'assurance-crédit ne peuvent indemniser une perte qui serait liée à une opération contrevenant à la loi.

5. Impact de la guerre sur l'assurance-dommage

Selon le code des assurances, les pertes occasionnées par une guerre ne sont pas couvertes par les contrats d'assurances dommages, sauf convention contraire. Les entreprises internationales ayant des actifs (usine, entrepôt, etc) en Russie ou en Ukraine ne seraient donc pas couvertes, sauf si elles ont souscrit un contrat séparé de type Risques Politiques. Toutefois, il y a très peu de compagnies d'assurance qui acceptent de souscrire des polices de ce type sur cette zone après la guerre.

La profession de l'assurance a condamné l'invasion de l'Ukraine et ses conséquences humaines dévastatrices depuis le début de la guerre et les assureurs se sont mobilisés pour manifester leurs soutiens aux réfugiés d'Ukraine.

AXA

l'assureur français AXA a cessé de souscrire de nouvelles affaires et a arrêté tous les renouvellements concernant des actifs appartenant à des Russes et situés en Russie. AXA a aussi fait un don de 6 millions d'euros aux ONG travaillant en Ukraine et dans les pays voisins pour soutenir les populations civiles et réfugiées.

ALLIANZ

Allianz a finalisé un accord de vente d'une participation majoritaire dans ses opérations russes à la société locale Interholding, qui possède le groupe russe Zetta Insurance. Cette opération s'est traduite par une perte d'environ 400 millions d'euros.

GENERALI

Le leader de l'assurance en Italie, Generali, a annoncé, de sa part, la fermeture de son bureau à Moscou et l'arrêt de l'activité de sa filiale d'Europ Assistance. Le groupe s'est aussi retiré du conseil d'administration d'Ingosstrakh, un assureur russe dont il détient 38,5 % (8). Le Groupe a fait un don de 3 M€ pour soutenir les programmes en faveur des réfugiés d'Ukraine. Il a aussi donné la possibilité aux familles accueillantes titulaires d'un contrat multirisques habitation de couvrir gratuitement les réfugiés.

6. Impact de la guerre sur le marché Tunisien

En dépit de sa position ambiguë vis-à-vis du conflit entre Moscou et Kiev, la Tunisie qui avait affiché dans un premier temps, sa neutralité avant de se prononcer en faveur du retrait des forces russes de l'Ukraine, n'a pas été épargnée par les répercussions de la crise actuelle.

En effet, la Tunisie est très dépendante des importations de céréales : En 2019, les importations ukrainiennes représentaient, près de 47,7% des importations tunisiennes en blé, celles de la Russie étaient de 3,97%.

Aussi, la Tunisie importe une bonne partie de ses besoins en énergie, notamment de la Russie : près de 77 000 barils par jour (bpj) de gasoil et de diesel russes en février 2023, contre 25 000 bpj en décembre 2022.

Pour la couverture en assurance, le marché Tunisien exclut de la garantie Risques de Guerre, toute perte, dommage, responsabilité ou dépense causé par, ou découlant de, ou en relation avec le conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine. Quant à la couverture Risques Ordinaires, elle est souscrite avec une vigilance accrue.

L'invasion russe de l'Ukraine aura un impact à court, moyen et long terme sur les performances et les bilans des assureurs mais il est difficile d'évaluer l'impact financier global de cette guerre à ce stade précoce.

A travers les sanctions internationales, l'objectif des pays occidentaux n'est pas d'étouffer l'économie russe dans son ensemble mais plutôt d'entraver la capacité de l'Etat à obtenir les ressources nécessaires pour continuer sa guerre en Ukraine.

Toutes les sanctions n'ont pas eu le même impact sur l'économie russe : stopper les exportations de technologies comme les puces électroniques qui sont des composants cruciaux de l'armée russe reste plus fort qu'imposer des restrictions dans le domaine des assurances.

La Russie a su s'adapter à ces nouvelles contraintes plus vite que certains ne l'envisageaient en 2022 mais l'année 2023 s'annonce plus difficile.

ACTUALITES Nationales

Tunis Re Flash Infos

Fitch Ratings reconfirme la note de Tunis Re à 'AA'(tun) avec Perspectives Stables : L'agence de notation Fitch Ratings a reconfirmé, en date du 6 Juillet 2023, la note de solidité financière «IFS» de Tunis Re à AA (tun) avec perspectives stables.

La notation de Tunis Re reflète la solidité de sa positions tratégique dans l'économie tunisienne, la performance de son dispositif de Risk Management ainsi que l'efficacité de son programme rétrocession permettant d'atténuer la volatilité des profits résultant des fluctuations des marchés financiers.

Actions RSE Tunis Re :

Tunis Re Sponsor Gold de la 1ère édition de l'INSURANCEFORUM : Tunis Re, convaincue de l'importance de placer les jeunes étudiants et professionnels de l'assurance au centre de toutes ses actions d'encadrement et de développement, a procédé au sponsoring de la première édition de l'INSURANCE FORUM, qui s'est tenue le mardi26 avril 2023. Cet événement a été organisé par YCI (YOUTH CLUB INSURANCE), un club estudiantin créé par un groupe de jeunes étudiants de l'ISCAE Manouba. Dans ce cadre, Tunis Re a également équipé une salle informatique à l'ISCAE Manouba. Cette initiative a pour objectif de soutenir la formation des étudiants et d'améliorer le taux d'encadrement dans le secteur de l'assurance.

- **Tunis Re Sponsor Gold de la 2ème édition** du Forum International de la RSE : RSE POWER FORUM : Tunis Re a participé à la 2ème édition du Forum International de la RSE, qui s'est déroulée les 24 et 25 Mai 2023, à Hammamet. Baptisée "RSE POWER FORUM", qui s'est tenue sous la thématique : La transformation digitale: Levier d'une stratégie RSE performante.

- **Workshop:** Tunis Re a organisé le 31 mai 2023 à l'hôtel Four Seasons, Gammarth, un workshop sous le thème «L'importance d'une Stratégie RSE dans une Entreprise». Les travaux dudit workshop ont été animés par d'éminents experts en la matière, à savoir Messieurs Karim Ben Kahla, Professeur des Universités en Sciences de Gestion, et Aimen Ktari, Directeur à PWC, Plateforme ESG et Développement Durable.

Ouvert par M. Sami Marrouki, Président de l'IRSET et représentant officiel du réseau Pacte Mondial des Nations Unies en Tunisie, le workshop a connu également la participation de Mme Olfa Chammari, Responsable de la planification stratégique et du contrôle de gestion chez la CDC, ainsi que M. Marouane Ben Said, Directeur Central Marketing chez le groupe Comar-Hayett.

Indemnisation des victimes des inondations de Nabeul

En vertu de la loi n°2019-24, qui a élargi le champ d'intervention du Fonds de Garantie des Assurés «FGA», à l'indemnisation des dégâts résultant des inondations de 2018, Tunis Re a été chargée de gérer la section dédiée à la réparation des dommages matériels subis par les victimes du gouvernorat de Nabeul.

Ci-après la situation au 25 juillet 2023:

Nombre de Dossiers	
Déposés	876
Traités	217
Acceptés	173
Montants approuvés en DT	6 798 340,624
Montants réglés en DT	6 792 692,698

Groupe Al Baraka Bank rachète19,15% du capital d'El Amana Takaful

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a autorisé au Groupe Al Baraka l'acquisition de 270.000 actions de nominal 10 dinars, représentant 19,15% du capital de la société ElAmana Takaful, et ce, auprès de la Compagnie d'Assurances et de Réasurances Tuniso-Européenne (CARTE) et de la société CARTE VIE.

Le CGA accueille les travaux de l'Assemblée Générale de l'Organisation Africaine des Autorités de Contrôle des Assurances O2ACA

L'Assemblée Générale de l'Organisation Africaine des Autorités de Contrôle des Assurances OACA s'est tenue à Tunis du 2 au 4 juillet 2023 à l'Hôtel Mövenpick Gammarth. A cette occasion, le Comité Général des Assurances a organisé au profit des participants un séminaire sur le rôle des actuaires dans le projet de Solvabilité Basée sur les Risques «SBR» et la relation entre les Autorités de contrôle et les actuaires.

Restitution des travaux IFRS.

Dans le cadre de la mission d'assistance et d'accompagnement de la banque Mondiale au Secteur des Assurances en Tunisie vers le passage aux normes IFRS, le CGA a organisé le 23 Mai 2023 un atelier de restitution des travaux avec la participation de tout le marché ; Les travaux de restitution ont couvert : un benchmark, l'état d'avancement du secteur et la feuille de route IFRS.

Nominations

• M. Lotfi Ben Haj Kacem a été nommé, le 17 mai 2023, nouveau Directeur Général de COMAR Assurances. Il succède à M. Hakim Ben Yedder, désigné Vice-Président du Conseil d'Administration de la compagnie.

• M. Mehdi Masmoudi a été nommé nouveau Directeur Général de la compagnie Assurances BIAT, en remplacement de Mme Nejla Harrouch qui part à la retraite en juin 2023.

ACTUALITES Interationales

49ème Conférence de l'OAA à Alger : Participation record de professionnels et d'experts de 70 pays

Les travaux de la 49e Conférence et Assemblée générale de l'Organisation des assurances africaines (OAA), ont été tenu du 27 au 31 mai 2023 à l'hôtel El Aurassi à Alger, Algérie. La conférence a connu une participation record d'environ 1 800 experts de 70 pays, en vue d'examiner les enjeux de l'assurance et de la sécurité alimentaire en Afrique. A l'issue de cette conférence le Directeur général de la Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA) Cherif Benhabiles, a été élu président de l'Organisation Africaine des Assurances «OAA».

Algérie: Une croissance de 4,6% enregistrée au1er trimestre 2023.

Le Conseil National des Assurances «CNA» a déclaré que le marché national des assurances, toutes activités confondues, a généré, au 1er trimestre 2023, un chiffre d'affaires de 47,5 milliards de DA, contre 45,4 milliards de DA, soit une augmentation de 4,6%, par rapport à la même période de 2022.

Maroc : Augmentation du chiffre d'affaires du premier trimestre 2023.

L'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale «ACAPS» a déclaré une hausse des primes émises par les compagnies d'assurances et de réassurance qui ont atteint près de 16,6 milliards de dirhams (MMDH) au cours du premier trimestre 2023, soit une évolution de 8,6% comparativement à 2022.

«FMSAR» devient la Fédération Marocaine de l'Assurance et reconduit Mohamed Hassan Bensalah à sa tête.

La Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance «FMSAR» a approuvé, le 19 juin 2023 lors de son Assemblée Générale, sa nouvelle dénomination «Fédération Marocaine de l'Assurance», ainsi que l'élection d'un nouveau Comité Directeur. Mohamed Hassan Bensalah est reconduit au poste de président alors que Salaheddine Aji est nommé directeur général de la fédération, en remplacement de Bachir Baddou qui devient vice-président délégué.

Le Soudan est classé parmi les pays à haut risque

Le marché londonien de l'assurance maritime a ajouté fin avril 2023 le Soudan à sa liste de zones considérées comme à haut risque.

Tout navire naviguant dans le pays devra payer une prime de risque de guerre supplémentaire et demander l'approbation de son assureur.

African Risk Capacity lance le premier produit d'assurance paramétrique contre les risques d'inondation en Afrique.

Le groupe African Risk Capacity (ARC) lance un nouveau produit d'assurance pour permettre aux pays africains de faire face aux effets dévastateurs des inondations. Ce produit d'assurance paramétrique fournira aux pays un financement prévisible et rapide pour une réponse rapide aux catastrophes causées par les inondations.

Le modèle Inondations est disponible pour Madagascar, le Mozambique, le Malawi, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo, et sera étendu à d'autres pays en 2024.

Arabie saoudite : Institution d'une assurance obligatoire contre les fautes médicales.

L'assurance obligatoire contre les fautes médicales pour les praticiens de santé est entrée en vigueur et couvre plusieurs spécialités.

Les professionnels doivent désormais souscrire une police Responsabilité Civile médicale pour pouvoir exercer leur métier.

Les Émirats arabes unis durcissent la couverture d'assurance des navires naviguant sous leur drapeau.

Le ministère de l'Énergie et de l'Infrastructure des Émirats arabes unis (MOEI) a publié une circulaire exigeant des nonmembres du Groupe international des clubs de protection et d'indemnisation (IG P&I Clubs) qu'ils fournissent des informations supplémentaires aux régulateurs s'ils assurent des navires sous pavillon des Émirats arabes unis.

Eurasian Reinsurance Company voit le jour

Le gouvernement russe a confirmé le projet de loi signé le 20 octobre 2022 à Erevan portant création de la société eurasienne de réassurance «Eurasian Reinsurance Company». Avec un capital social initial de 213 millions USD la nouvelle société devrait démarrer ses activités courant 2023.

Départs en masse de la NZIA la Net-Zero Insurance Alliance

Plusieurs sociétés d'assurance et de réassurance ont déclaré ces dernières semaines leur départ de l'alliance pour le climat. Il s'agit de Munich Re, Zurich Insurance, Hannover Re, SCOR, Allianz, AXA, Matmut, QBE, Sompo Holdings et le Lloyd's de Londres.

Fusions & Acquisitions

• SMABTP et MACSF acquièrent le capital de CCR RE: Le consortium formé par les groupes SMABTP et MACSF a finalisé le 07 juillet 2023 l'acquisition de la majorité du capital (75%) de CCR RE second réassureur français, après obtention des autorisations nécessaires de la part des autorités réglementaires.

• Sukoon Insurance finalise l'acquisition Arabian Scandinavian Insurance Co: L'assureur émirati, Sukoon Insurance a annoncé en moi de mai 2023 la finalisation du rachat de 93% du capital d'Arabian Scandinavian Insurance Company (ASCANA).

•Le groupe SUNU finalise l'acquisition de la BICIS: Le groupe panafricain de services financiers Sunu a annoncé le 28 avril 2023,

la finalisation du processus de rachat de la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Sénégal (Bicis).

• Sanlam Assurances Vie Togo devient NSIA Vie Assurances Togo: Sanlam Assurances Vie Togo change de dénomination et devient NSIA Vie Assurances Togo, et ce depuis le mois d'Avril dernier.

Nominations

• M. Osama Hamhoum a été désigné Président Directeur Général d'Umbrella Re, société de réassurance libyenne, succédant à M. Ahmed Elwerfelli.

• Mr Chakib Abouzaid a été reconduit au poste de Secrétaire Général de l'Union Générale des Assureurs Arabes (GAIF) pour un mandat de quatre ans.

• M. Fabrice Brégier succède à Denis Kessler à la présidence de la SCOR. Le réassureur Scor a annoncé 25/06/2023 la nomination de Fabrice Brégier en qualité de Président non exécutif de son Conseil d'Administration, en remplacement de Denis Kessler, décédé le 9 juin dernier.

Hommage posthume

M. Denis Kessler Economiste et grande figure de l'industrie de la réassurance, a tiré sa révérence le vendredi 9 juin 2023. Que le bon Dieu ait son âme !

Manifestations

• La 45ème Conférence Annuelle de l'OESAI se tiendra du 27 au 31 Août 2023 à l'île Maurice.

• Le Rendez-vous de Septembre se tiendra du 09 au 13 Septembre 2023 à Monte Carlo.

• Tunis abritera le 27ème Forum de la Réassurance Africaine qui se tiendra du 30 septembre au 4 octobre 2023.

L'événement sera accueilli par la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances «FTUSA» et «Tunis Re».

• Le 5ème Rendez-Vous de Sharm El Sheikh se tiendra du 17 au 19 septembre 2023 à Rixos Premium Seagate, Sharm El Sheikh (Egypte).

Indicateurs Clés du Marché des Assurances en Tunisie Au 31.03.2023

Au **31 MARS 2023** Le secteur des assurances en Tunisie a été caractérisé par :

(M DT)

	2021	2022	Evol 22/21	31/03/2022	31/03/2023	Evol 23/22
Chiffre d'affaires	**2 833**	**3 147**	**11%**	**1 000**	**1 075**	**8%**
Auto	1 202	1 282	**7%**	436	459	5%
Vie	722	879	**22%**	203	213	5%
Autres	909	986	**8%**	361	404	12%
indemnisation	**1 636**	**1 639**	**0%**	**386**	**394**	**2%**
Auto	714	761	**7%**	176	183	4%
Vie	342	295	**-14%**	83	72	-13%
Autres	579	583	**1%**	127	139	9%
Nombre de contrats	**3 042 096**	**3 363 409**	**11%**	**904 999**	**963 265**	**6%**
Auto	1 813 067	1 923 522	**6%**	552 470	573 116	4%
Vie	728 571	877 188	**20%**	205 033	235 482	15%
Autres	500 458	562 699	**12%**	147 496	154 667	5%
Nombre de sinistre	**1 293 760**	**1 405 796**	**9%**	**371 383**	**397 554**	**7%**
Auto	268 779	292 170	**9%**	74 346	76 868	3%
Autres	1 024 981	1 113 626	**9%**	297 007	320 686	8%
Placements	**7 550**	**9 070**	**20%**	**7 907**	**9 161**	**16%**

Indicateurs d'Activité Trimestriels de Tunis Re
2ème Trimestre 2023

Chiffre d'Affaires **105,407 MDT** **+16%**

Prime retenue **84,579 MDT**

Taux de rétention **80%**

Tunisie	Etranger
43%	57%
+8%	+22%

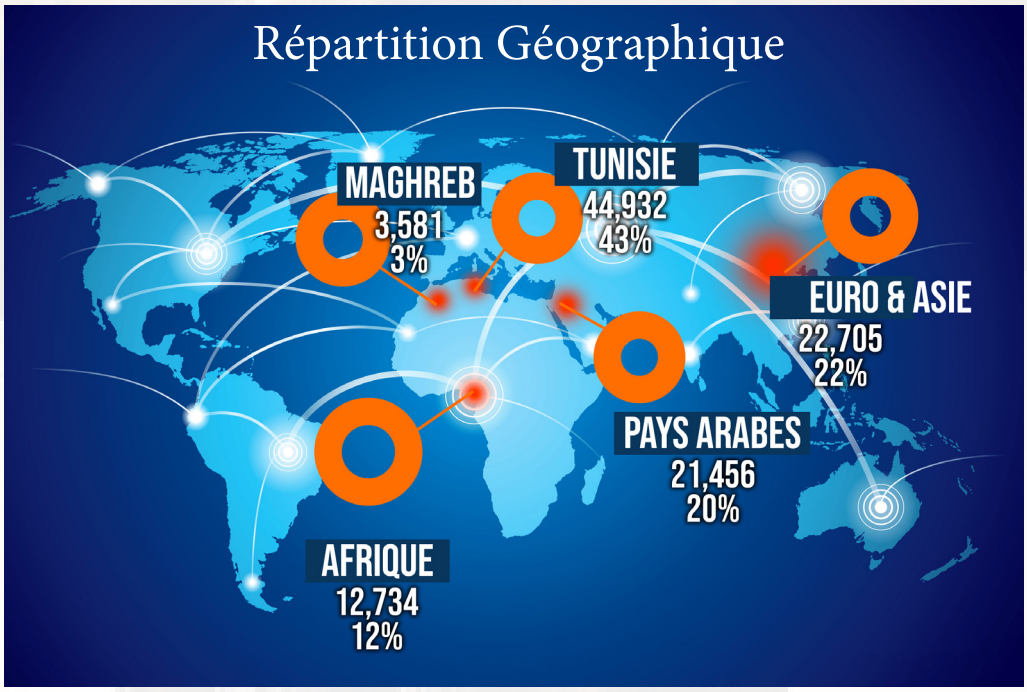

47,709 MDT
Charges sinistres nettes

55% Ratio de sinistralité

Placement

479,287 MDT

Revenus

14,590 MDT

Tunis Re
...your risk is our business

INDICATEURS AU 30 JUIN 2023 DES SOCIETES D'ASSURANCE COTÉES EN BOURSE (MDT)

Compagnies	PRIMES EMISES			CHARGE SINISTRES BRUTE			PRODUITS DE PLACEMENT		
	Juin-23	Juin-22	Var%	Juin-23	Juin-22	Var%	Juin-23	Juin-22	Var%
STAR	212,665	209,924	1%	135,499	156,676	-14%	59,591	52,578	13%
ASTREE	148,180	154,687	-4%	68,477	45,647	50%	28,212	19,740	43%
BH ASSURANCE	91,260	86,727	5%	50,346	45,689	10%	13,014	9,197	42%
MAGHREBIA *	143,535	130,128	10%	71,261	58,287	22%	17,377	13,083	33%
MAGHREBIA VIE *	55,969	50,820	10%	20,366	18,159	12%	20,356	18,568	10%
AMI	87,257	111,015	-21%	46,511	53,954	-14%	18,564	14,038	32%
TUNIS RE	105,407	91,149	16%	83,594	42,528	97%	14,136	12,641	12%

* Charge sinistres nette

Meilleurs Vœux de Bonne Continuation à notre Chère Collègue
Mme Nadhira Ben Hamouda, née Ben Temmessek.
Joyeuse Retraite !

Directeur Responsable de la Publication : Mme Lamia Ben Mahmoud
Société Tunisienne de Réassurance
12, Avenue du Japon Montplaisir - B.P 29 - 1073 Tunis - Tél : (216) 71 904 911 Fax: (216) 71 904 930 R.C. : B1115971996
Contact : Direction Marketing Email : mark@tunisre.com.tn - Site web : www.tunisre.com.tn